

& Promotion et renforcement de l'apprentissage: Lancement d'un appel à projets régional 23 mars au 23 mai 2023



Le programme national FSE + doit permettre, dans sa priorité 2, de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et de renforcer leur employabilité.

L'objectif spécifique (OS) A vise à améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation de tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier pour la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse. Le nombre d'apprentis en France a connu une progression de plus de 82% entre 2016 et 2021. Sur cette période, le nombre d'entrées de jeunes en alternance est passé de 438 000 à près de 800 000. Cette dynamique s'observe également en Nouvelle Aquitaine où près de 61 000 contrats d'apprentissage étaient actifs au 31 décembre 2021, et environ 10 000 contrats de professionnalisation.

Ces données sont encourageantes mais l'insuffisance de la communication autour de l'alternance, les freins liés au transport ou à l'hébergement ou encore les relations mal appréhendées avec l'employeur, sont des facteurs limitant et excluant le recours à ces parcours.

Pour répondre à ce contexte, la DREETS Nouvelle-Aquitaine lance l'appel à projets « Promotion et renforcement de l'apprentissage pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes ».

Cet appel à projets met l'accent plus spécifiquement sur les initiatives consacrant l'alternance et notamment l'apprentissage comme une opportunité vers une insertion professionnelle réussie.

L'appel à projets... en bref !

⇒ Actions visées :

- **Développement et promotion de l'apprentissage**, des formations en alternance et des contrats de professionnalisation, y compris les actions d'accompagnement vers ces dispositifs ;
- **Valorisation de la voie professionnelle** dont la production et la diffusion de ressources pédagogiques, développement de réseaux thématiques d'établissement sur des secteurs ou métiers ;
- **Aides aux jeunes pour accéder à l'apprentissage ou à l'alternance** (équipement scolaire pour l'enseignement professionnel et équipement professionnel, hébergement, transport, etc.) et mise en relation avec les entreprises ;
- **Actions de mobilisation des employeurs** visant à faciliter le recrutement d'alternants et d'apprentis.

⇒ Candidats éligibles :

- Tout type de structure ayant une compétence dans le domaine et mettant en œuvre un projet sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

⇒ Public cible :

- Les jeunes de moins de 30 ans confrontés à des difficultés d'insertion et/ou de maintien dans l'emploi.

⇒ Période de réalisation possible des opérations : 1er janvier 2023 – 31 décembre 2024

⇒ Enveloppe disponible :

- 6 000 000 €.

L'appel à projets est à découvrir sur le [site du Fonds social européen en France](#)
La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **23 mai 2023**.

Contacts pour cet appel à projets :

DREETS Nouvelle-Aquitaine – Mission Fonds européens

Florian PAJOT – florian.pajot@dreets.gouv.fr

Anne-Laure LIARDOU – anne-laure.liardou@dreets.gouv.fr